

## PROJET DE LOI ALIMENTATION : LES CONSOMMATEURS, GRANDS OUBLIÉS DU PROJET DE LOI

**Familles Rurales réagit au projet de loi Alimentation du gouvernement et regrette l'absence de dispositions significatives sur l'information des consommateurs, l'éducation alimentaire ou la qualité de l'alimentation. Le mouvement compte sur le débat parlementaire pour que les consommateurs ne soient pas laissés de côté.**

Le gouvernement présente aujourd'hui son projet de loi issu des Etats généraux de l'alimentation (EGA).

Si la volonté de mieux réguler les relations commerciales entre distributeurs et producteurs se dégage de ce texte, la refonte du seuil de revente à perte, cumulée à un plafonnement des promotions, risque de peser sur le pouvoir d'achat déjà fragilisé des consommateurs, sans garantir ni une alimentation plus saine ni une meilleure rémunération de nos producteurs.

- Relever de 10% le seuil de revente à perte interdira des opérations commerciales fortes sur les lessives par exemple. Les marges de ces industriels doivent-elles réellement être « préservées » ? Doit-on accepter que les consommateurs ne puissent plus accéder à des prix d'appel supportés par les distributeurs, pour un produit qui a vu son prix s'envoler de 60% en 11 ans<sup>1</sup> ?
- Concernant la limitation des promotions, si l'objectif d'un prix « juste » et pérenne tout au long de l'année doit être salué, les dispositions envisagées ne permettent pas de l'atteindre. Interdire des réductions de plus de 35% ne fera pas forcément baisser les prix sur l'année. Familles Rurales avait soutenu un encadrement des seuls produits périssables, ce pour éviter le gaspillage. En limitant l'ensemble des promotions à 30%, le projet de loi ne fait qu'éloigner davantage l'accès à certains produits pour des familles disposant d'un budget contraint.

Familles Rurales a toujours défendu une meilleure répartition de la valeur et le rapprochement entre producteurs et consommateurs. Si les consommateurs sont prêts à payer plus cher certains produits, c'est en échange d'une garantie sur leur qualité et d'une transparence sur leur origine. Le projet de loi ne fournit malheureusement aucune avancée significative sur ces points.

Malgré l'introduction du bio et des labels de qualité dans la restauration collective, **le texte ne permet pas non plus d'ouvrir réellement la voie du « manger mieux »**. Aucune disposition sur l'éducation alimentaire et sur l'information du consommateur sur les produits trop sucrés, trop gras ou trop salés. Il s'agit pourtant d'un enjeu majeur.

Familles Rurales souhaite que le débat parlementaire permette de redonner leur place aux consommateurs et agira dans ce sens. C'est par les consommateurs que les changements de comportements arriveront.

---

<sup>1</sup> Observatoire des prix de grande consommation Familles Rurales, 2017 à retrouver sur [www.famillesrurales.org](http://www.famillesrurales.org)

### CONTACT PRESSE

Jean-Baptiste BAUD | 06 68 07 75 85 | [jean-baptiste.baud@famillesrurales.org](mailto:jean-baptiste.baud@famillesrurales.org)

Familles Rurales, fédération nationale | 7 Cité d'Antin, 75009 Paris | 01 44 91 88 88